



LIBELLE DE POSTE

Gestionnaire stocks

RATTACHEMENT

Vous faites partie de la Direction Opérations, et êtes rattaché(e) au Responsable réception.

MISSION

Assurer la bonne exécution des activités liées à la gestion des stocks et garantir la qualité du stock informatique

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Réaliser et suivre l'état des inventaires tournants au quotidien et l'inventaire des produits sensibles,
- Assurer l'implantation picking des produits selon le cycle de vie produits,
- Contrôler les stocks suite aux litiges,
- Gérer et mettre à jour les produits à date courte (PAP), contrôler les dates d'expiration,
- Gérer les rebus informatiquement et physiquement, ainsi que les écarts de stock : constat, régularisation et explication des écarts, alerter en cas de constats d'écarts importants et non expliqués (démarque inconnue),
- S'assurer de la bonne gestion des stocks dans le respect des procédures de gestion et certifications, participer aux audits internes et externes (commissaires aux comptes, audits clients, etc.),
- Veiller au respect des règles de sécurité, réaliser des Visites Comportementales de Sécurité,
- Veiller au respect de la sécurité des aliments, de l'hygiène et de la chaîne du froid (ISO 22000),
- Réaliser (si besoin) des opérations de manutention à l'aide de matériel léger (transpalette, diable, rolls, ...)
- ou d'engins à conducteur auto-porté (chariot élévateur, ...),
- Assurer (si besoin) la réintégration des produits conformes en retour de tournée,
- Peut être amené à réaliser des tâches de réception
- Peut être amené à être le backup de son responsable

CONDITIONS D'EXERCICE

Travail en zone réglementée

Manipulation et port de charges

Travail nécessitant le port d'une tenue spécifique et/ou d'équipements de protection



 PRE-REQUIS / TITRE HABILITATION OBLIGATOIRES

A venir

 COMPETENCES CLES

A venir

 CONNAISSANCES

A venir

 PASSERELLES METIERS

Chef d'équipe réception
Responsable réception

Cette fiche de poste est communiquée à titre d'information. Son contenu n'est ni limitatif ni exhaustif et pourra être amené à évoluer en fonction des nécessités de l'entreprise, sans que cela ne constitue une modification de la qualification du poste ou du contrat de travail.